- 7 Combien de temps passez-vous
- à gérer le suivi des attestations?
- **Quel est le risque encouru** par votre collectivité si une entreprise n'est pas à jour de ses attestations?
- 7 Comment prouver que vous avez relancé une entreprise en cas de litige?



Gérez simplement et efficacement les attestations de vos marchés publics avec achatpublic com

Le processus de mise à jour des attestations des entreprises détentrices de marchés exige beaucoup de temps et un suivi fastidieux. Au service des collectivités, achatpublic.com propose la gestion des attestations pour simplifier leur travail au quotidien.

7 Objectifs

- Gérer les relances des entreprises
- Obtenir la mise à jour de leurs attestations (assurance, Urssaf, Kbis, etc.) pendant la durée de leurs marchés

Une solution adaptée à vos besoins

- Attestations stockées sur une plateforme sécurisée accessible à tout moment via Internet
- · Gestion de la traçabilité des échanges
- Tableaux de bord permettant aux collectivités de justifier du bon suivi des marchés

Une collectivité, qui passe 50 nouveaux marchés par an, a en moyenne 1 000 courriers à envoyer chaque année pour demander aux entreprises la mise à jour de leurs attestations.

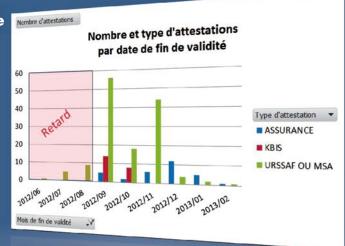
7 Une gestion souple et automatisée

- Gestion de courriels modèles paramétrables : complétés automatiquement avec les informations saisies dans la solution
- Alertes automatiques : emails de relance envoyés aux entreprises à la date souhaitée
- Dates et durées de relance des attestations paramétrables
- Solution clé en main pour une utilisation immédiate

Si une entreprise n'est pas à jour de ses obligations, l'acteur public peut être condamné, sauf s'il arrive à prouver qu'il a bien relancé ladite entreprise pour obtenir la mise à jour de ses attestations.

Une gestion sécurisée et transparente

- Actions des utilisateurs tracées et conservées par le système
- Suivi des attestations : reçues, à jour, etc.
- Visibilité sur les entreprises n'ayant pas envoyé leurs attestations
- Vision complète grâce à des tableaux de bord générés à la fréquence souhaitée
- Production facile et rapide des justificatifs nécessaires à l'administration





Choisir la gestion des attestations avec achatpublic.com, c'est opter pour :

Un service de qualité

Une équipe de professionnels pour vous accompagner dans vos projets

L'efficacité

Gain de temps considérable grâce à l'automatisation des processus

La sécurité

Traçabilité des actions et pérennité de la solution

Pour en savoir plus sur le module de gestion des attestations d'achatpublic.com : Tél. : 01 48 07 53 39 - E-mail : contact@achatpublic.com



www.achatpublic.com

